

Publié le 13 mars 2012

Gestion de l'eau : Les Epl au cœur des défis

Les travaux du 6e Forum mondial de l'eau, du 12 au 17 mars à Marseille, mettent en avant l'un des plus grands défis auquel l'humanité doit faire face : trouver des solutions innovantes pour fournir une eau potable de qualité à une population qui devrait atteindre les 9 milliards à la fin du siècle. En France, des Epl tentent d'apporter une gestion alternative efficace.



Avec la crainte d'un déséquilibre de 40 % entre l'offre et la demande mondiale d'ici 2030¹, la disponibilité en eau douce est devenue l'un des grands défis du XXIe siècle. Le Forum mondial de l'eau à Marseille met l'enjeu sur le devant de la scène du 12 au 17 mars, en vue « d'identifier et de mettre en place des solutions ».

En Europe, les Entreprises publiques locales se sont largement imposées dans la gestion de ce bien universel, première ressource naturelle vitale, que nombre d'élus ne veulent pas considérer comme un simple bien marchand. Parmi les pays à la pointe de cette politique : l'Allemagne où la gestion des ressources en eau est laissée aux Länder qui, à leur tour, la confie aux collectivités locales en ne gardant que le contrôle de leur efficacité. De puissantes sociétés publiques, baptisées Stadtwerke, gèrent ainsi la production, la distribution et l'assainissement du précieux liquide, au même titre que l'électricité, le gaz, et les transports publics.

Dans ce paysage européens, la France fait partie des exceptions. Même si certaines Epl, comme la [Société du Canal de Provence](#) (SCP) en Paca, se sont distinguées par leur travail, leur nombre est relativement faible, tout comme les régies. Les communes ou leurs groupements, qui ont la compétence de la distribution d'eau potable et de l'assainissement, ont la plupart du temps

déléguée cette gestion à des sociétés privées, après appel d'offres.

Une spécificité française

Les deux tiers pour l'eau potable et la moitié pour l'assainissement du marché ont ainsi été confiés dans l'hexagone à trois grands groupes : Suez Environnement, Veolia Environnement et la Saur. Ces groupes internationaux ont su s'imposer par leur tarifs attractifs, mais aussi par leur savoir-faire. Ils ont en effet développé une expérience de haut niveau en France et à travers le monde. Suez Environnement, par exemple, a construit plus de 10 000 usines de traitement d'eau dans pas moins de 70 pays. Et Veolia est considéré comme l'un des leaders mondiaux en matière de traitement et de distribution d'eau.

Face à cette situation, des élus s'interrogent aujourd'hui sur la pertinence de la prise en main d'un bien public comme l'eau par le privé. Certains dénoncent même « le manque de transparence », voir « d'investissements dans de nouvelles installations » ; ou encore « de faibles budgets consacrés à la maintenance, l'emploi et la formation ». Des affirmations rejetées en blocs par les trois groupes. Reste que la Société publique locale devient une alternative intéressante depuis son lancement officiel en mai 2010. Après 25 ans sous contrat d'affermage avec Veolia, la Communauté urbaine de Brest a ainsi sauté le pas, créant la [Spl Eau du Ponant](#), opérationnelle le 1er avril. Dans le Puy-de-Dôme, les élus réfléchissent également à la création d'une Spl d'eau qui entrerait en synergie avec la Sem actuelle, la [Semerap](#).

¹ Source : CERES, 2011

Par Marie-Anne RAMAZZINA